

Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

FAQ

La Médiathèque départementale répond à vos questions...

Vous êtes un lecteur ou tout simplement curieux

Puis-je venir à la Médiathèque départementale ?

L'accès à la Médiathèque départementale est réservé aux professionnels de la culture, de l'éducation, du champ social et de la petite enfance, ainsi qu'aux personnes bénévoles des bibliothèques. Si vous êtes concerné, vous avez un projet Lecture publique ou des questions... ⇒ [Trouvez votre contact-référent de territoire](#)

Sinon vous pouvez vous inscrire auprès d'une bibliothèque municipale pour bénéficier de prêts et d'animations. ⇒ [Trouvez une bibliothèque près de chez vous](#)

Votre catalogue est en ligne, comment emprunter un livre, un CD, un DVD ?

Si vous êtes inscrit dans une bibliothèque de Seine-et-Marne, vous pouvez faire une réservation auprès de celle-ci. Après livraison par le service de la navette, elle vous prêtera le document demandé. De plus, vous pouvez bénéficier de ressources numériques. ⇒ [Bibliothèque numérique](#)

Que me conseillez-vous comme lecture, musique ou film ?

Vous pouvez consulter nos sélections thématiques, bibliographies et coups de cœur. ⇒ [Repères](#)

Trouve-t-on des auteurs en Seine-et-Marne ?

Auteurs, illustrateurs, traducteurs et éditeurs sont nombreux dans le département. ⇒ [Répertoire de la vie littéraire](#)

Suspense en Seine-et-Marne : Le prix Suspense en Seine-et-Marne récompense les meilleures nouvelles policières des collégiens. Ce concours d'écriture leur permet de recevoir des conseils de l'auteur parrain, et de le rencontrer. [Concours Suspense en Seine-et-Marne 2022-2023 | Médiathèque départementale de Seine-et-Marne](#)
(<https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/concours-suspense-en-seine-et-marne-2022-2023>)



fiche-renseignement-inscription.doc DOC - 33 Ko (/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/fiche-renseignement-inscription.doc)

Vous voulez tout savoir sur les métiers des bibliothèques

Quels métiers en bibliothèque ?

Agent, bibliothécaire, directeur... des métiers à l'écoute du public et en pleine évolution !

➤ [Fiche métier - Carrières publiques](https://www.carrieres-publiques.com/fiche-metier/detail/metier-les-metiers-au-sein-des-bibliotheques-m-126) (<https://www.carrieres-publiques.com/fiche-metier/detail/metier-les-metiers-au-sein-des-bibliotheques-m-126>)

Comment me former ?

Etudiant, bénévole ou salarié, plusieurs possibilités s'offrent à vous : des formations diplômantes proposées par l'Association des Bibliothécaires de France ou par les universités, des formations certifiantes offertes par la Médiathèque départementale et par le CNFPT. Vous pouvez aussi acquérir des savoirs par la formation en ligne de Bibliothèques sans Frontière. ⇒ [Sélection de sites](http://www.pearltrees.com/mediatheque77/metiers-formation/id9481216#l767) (<http://www.pearltrees.com/mediatheque77/metiers-formation/id9481216#l767>)

Puis-je m'inscrire à vos rencontres & formations ?

Nos formations sont ouvertes aux bibliothécaires bénévoles ou professionnels en poste, mais aussi aux enseignants, documentalistes, professionnels de la petite enfance et animateurs socio-culturels. ⇒ [Agenda des Rencontres & Formations](https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/agenda-des-rencontres-et-formations) (<https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/agenda-des-rencontres-et-formations>)

Puis-je venir faire un stage ?

Stage d'observation en 3^e, stage pratique de Master, stage professionnel, nous examinons toutes les demandes. Adressez-nous votre candidature. ⇒ [Contact](#)

Où trouver les offres d'emploi en bibliothèque ?

Plusieurs sites proposent des offres d'emploi en bibliothèque. Vous pouvez les découvrir sur ⇒ [Sélection de sites](http://www.pearltrees.com/mediatheque77/biblio-espace-bibliotheques/id9481216) (<http://www.pearltrees.com/mediatheque77/biblio-espace-bibliotheques/id9481216>)

En pratique pour le personnel des bibliothèques

Dois-je prendre rendez-vous ?

Le mardi matin de 9h à 12h, vous serez accueilli à la Médiathèque sans rendez-vous : pour obtenir des conseils, échanger jusqu'à 100 documents, prendre vos réservations. Un rendez-vous avec votre référent de terr

itoire est nécessaire pour tout réassort plus conséquent ou pour une réunion de travail. ⇒ [Accès libre - mode d'emploi](#)

Quand vais-je recevoir mes réservations ?

La navette livre les réservations deux fois par mois selon un calendrier annuel, consultable sur votre compte. La bonne circulation des documents sur le territoire dépend de la bonne volonté des bibliothèques à rendre les livres réservés par d'autres.

Rappel : Les documents "réservés" sont recherchés régulièrement dans les magasins ou récupérés lors des retours de navette. Mis de côté pour vous, les documents sont "affectés". Puis passés "en prêt" juste avant la livraison par la navette. Les notices correspondantes vous sont envoyées par mail.

Comment retrouver la liste des documents "réservés à retourner" ?

TÉLÉCHARGER



reserver-a-retourner-mode-demploi.pdf PDF - 95.18 Ko (/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/reserver-a-retourner-mode-demploi.pdf)

Pouvez-vous me conseiller pour une demande thématique ?

Votre référent de territoire ou un collègue spécialiste peut vous aider pour des sélections thématiques (demandes ponctuelles des écoles par exemple) ou pour améliorer un domaine de votre fonds documentaire. ⇒ [Prêt de collections - mode d'emploi](#)

Pouvez-vous m'aider dans mes projets d'animation ?

Votre référent de territoire ou un collègue spécialiste peut vous conseiller pour tout type d'action culturelle, rencontre d'auteur, activité périscolaire, exposition, valorisation des collections, etc. Précisez vos besoins et votre public destinataire. ⇒ [Mat \(http://mediatheque.seine-et-marne.fr/pret-de-materiel-d-animation\)](http://mediatheque.seine-et-marne.fr/pret-de-materiel-d-animation)

Combien coûte... ?

- **Un livre ?** Prix moyen d'un album ou d'une BD : 15€ ; d'un roman : 17€ ; d'un documentaire : 22€. Détérioré ou perdu, le remplacement s'effectue en concertation avec votre référent de territoire, en fonction de sa date d'achat et de sa disponibilité. **Le droit de prêt en bibliothèque ?** Les collectivités locales n'ont rien à payer directement, mais elles doivent déclarer les achats de livres de leur bibliothèque. ➔ [SOFIA \(http://www.la-sofia.org/sofia/droit-de-prest.jsp#chapitre_5\)](http://www.la-sofia.org/sofia/droit-de-prest.jsp#chapitre_5)
- **Un CD ?** Prix moyen : 22€. Remplacement en concertation avec votre référent de territoire, en fonction de sa date d'achat et de sa disponibilité. **La diffusion musicale ?** La bibliothèque doit faire une demande et payer une redevance ➔ [SACEM \(https://clients.sacem.fr/autorisations/etablissement-culturel\)](https://clients.sacem.fr/autorisations/etablissement-culturel)
- **Un DVD ?** Prix moyen avec les droits de prêt : 40€. Remplacement à l'identique ou par un livre sur le cinéma, en concertation avec votre référent de territoire. ➔ [Législation et fournisseur de DVD \(https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1698-dvd-et-bibliotheques.pdf\)](https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1698-dvd-et-bibliotheques.pdf)
- **La projection d'un film ?** entre 150 et 300€. ➔ [Législation et loueurs de films \(https://www.cnc.fr/a-propos-du-cnc/missions/reglementer/diffusion-non-commerciale/seances-organisees-par-les-associations-ou-groupements-agissant-sans-but-lucratif\)](https://www.cnc.fr/a-propos-du-cnc/missions/reglementer/diffusion-non-commerciale/seances-organisees-par-les-associations-ou-groupements-agissant-sans-but-lucratif)
- **Un livre d'artiste ?** de la petite édition à 15€ à l'œuvre unique à 700€ (dans nos collections).
- **Un tapis narratif ?** Prix moyen d'une œuvre originale : 750€.
- **Une exposition ?** Prix moyen d'une exposition originale : 5000€. Si la valeur d'assurance n'apparaît pas sur la notice, contactez votre référent. Vérifiez que votre municipalité est assurée pour tout transport et emprunt.
- **Une rencontre d'auteur ?** Prix à la demi-journée : 302€ net + frais de transport. Le prix est variable pour une signature, un atelier, une conférence... ➔ [Charte des auteurs et illustrateurs - rencontres \(https://www.la-charte.fr/inviter-chartiste/recommandations-tarifaires/\)](https://www.la-charte.fr/inviter-chartiste/recommandations-tarifaires/)
- **Un spectacle de petite forme** diffusé à la bibliothèque ? Environ de 500 à 1500€. Pensez à la déclaration en préfecture ou à la licence d'entrepreneur de spectacle au-delà de 6 représentations par an. ➔ [DRAC \(http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France/AIDES-DEMARCHES/Licences-d-entrepreneur-de-spectacle\)](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France/AIDES-DEMARCHES/Licences-d-entrepreneur-de-spectacle)
- **Une formation ?** Toutes nos formations, financées par le Département, sont gratuites.

Documents de référence

Gestion d'une bibliothèque

Règlementation, charte du bénévole, publics, informatisation... Des réponses dans la rubrique ➔ [Expériences & projets](#)

Typologie des bibliothèques

Recommandations du service Livre et Lecture du Ministère de la Culture, en matière de surface, d'heures d'ouverture, de budget et d'emploi en bibliothèque, par rapport à la taille d'une commune ou d'une interco. Ces critères sont vérifiés pour les demandes d'aides financières. Tableau en pdf ➔ [Projet d'établissement - En savoir+](#)

Aides financières pour les bibliothèques

Département, Région, Etat : des dispositifs de subvention permettent aux collectivités d'améliorer leur offre de lecture publique. ➔ [Aides financières](#)

Rapport d'activité

Le rapport annuel d'activité permet d'évaluer le fonctionnement de la bibliothèque et les services rendus à la population, afin d'obtenir des statistiques départementales et nationales. ⇒ [Rapport d'activité - explications](#)

Convention de partenariat

Afin de formaliser le partenariat entre la Médiathèque départementale et les bibliothèques bénéficiant des services départementaux, une convention est signée entre le Département et les collectivités et associations dont dépendent les établissements de lecture publique. ⇒ [Conditions d'accès aux services de la MD77](#)

Adresses utiles

Coordonnées des principales structures ou associations à connaître pour la profession ⇒ [Adresses utiles](#)

Communication Logos 77

Vous êtes partenaire du Département ?

Merci de rajouter le logo adapté à vos documents de communication, dans le cadre de nos partenariats (prêt de collections, action culturelle, aide financière...).

Vous pouvez également utiliser les logos Medialib77 pour communiquer sur ce service auprès de vos usagers.

TÉLÉCHARGER



Logos Département 77.zip ZIP - 3.59 Mo (/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/logos_departement77_2022.zip)



Logo Medialib77 PDF - 215.38 Ko (/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/logo-medialib-avec-accroche.pdf)



Bandeau Medialib77 PDF - 572.67 Ko (/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/medialib77-bandeau.pdf)